

## **Informations communales – Mai 2015**

### **Facturation de la contribution immobilière pour 2015**

Dans le cadre de son programme de mesures structurelles et d'économies, le Conseil d'Etat fribourgeois a décidé d'augmenter de 10 % les valeurs locatives de référence. Cette mesure induira une modification de la valeur fiscale des immeubles.

La contribution immobilière 2015 est calculée sur la base de la valeur fiscale des immeubles au 31 décembre 2014. Pour tenir compte de ces changements, le Conseil communal de Granges a donc décidé de repousser la facturation de cette contribution à l'automne, lorsque la plupart des avis de taxation 2014 lui seront parvenus.

Les contribuables qui auront été taxés par le canton à ce moment-là recevront une facture avec le montant de la nouvelle valeur fiscale. Les autres recevront ultérieurement un rectificatif tenant compte de l'adaptation de la valeur fiscale figurant sur leur avis de taxation 2014.

### **Centre médical de la Veveyse**

DR JEAN-LOUIS BERNEY, FMH MÉDECINE INTERNE GÉNÉRALE  
DR GÉRALDINE MAILLARD DEWARRAT, FMH MÉDECINE INTERNE GÉNÉRALE  
DR ARIANE MÉROUR, FMH MÉDECINE INTERNE GÉNÉRALE  
DR CHRISTOPHE MONNEY, FMH MÉDECINE INTERNE GÉNÉRALE

SONT HEUREUX DE VOUS ANNONCER L'OUVERTURE DU

### **CENTRE MEDICAL DE LA VEVEYSE, LE LUNDI 4 MAI 2015 DES 8H00**

#### **PRESTATIONS**

- SUIVI DE MÉDECINE GÉNÉRALE SUR RENDEZ-VOUS
- CONSULTATIONS SANS RENDEZ-VOUS POUR PETITES URGENCES 8H00-12H00 ET 13H30-17H00 DU LUNDI AU VENDREDI
- CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES D'ORTHOPÉDIE-TRAUMATOLOGIE PAR DR MONIN ET DR TSCHOPP
- CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES DE CHIRURGIE GÉNÉRALE PAR DR FROMENT
- LABORATOIRE ET RADIOLOGIE

#### **OÙ NOUS TROUVER**

- REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'HÔPITAL, PLACE D'ARMES 30, 1618 CHÂTEL-SAINT-DENIS, PRISE DE RENDEZ-VOUS AU 021 948 28 28 , [WWW.CMVEVEYSE.CH](http://WWW.CMVEVEYSE.CH)

### **RéseauBénévolatNetzwerk**

#### **Etre bénévole, c'est**

- donner de son temps au service de la collectivité, en équipe, avec des collègues bénévoles ou salariés
- exercer une activité régulière ou ponctuelle selon sa disponibilité, ses aptitudes et ses envies personnelles
- mettre en oeuvre et développer de nouvelles compétences, s'épanouir personnellement
- contribuer à une société plus solidaire

Le RéseauBénévolatNetzwerk a été créé en 2005 et regroupe 80 associations fribourgeoises à but non lucratif qui font appel à des bénévoles pour leurs prestations.

Intéressé/e ?

Consultez le site : [www.benevolat-fr.ch](http://www.benevolat-fr.ch)

Contactez-nous par mail : [info@benevolat-fr.ch](mailto:info@benevolat-fr.ch) ou au 026/ 422 37 07

Nous avons aussi une page Facebook que vous pouvez aimer !

### **Déchetterie au Grivaz - Fermeture**

La déchetterie sera fermée le samedi 1er août 2015, en raison de la Fête nationale.

### **Acomptes d'impôts 2015**

Les demandes d'acomptes 2015 sont envoyées en mai à tous les contribuables de la commune. Le montant des acomptes est calculé proportionnellement à la cote de la dernière taxation connue. Les personnes assujetties en 2015 et qui n'auraient pas reçu de demande d'acomptes 2015 dans le courant du mois de mai sont priées de nous

contacter et de nous communiquer leur cote présumée afin que des acomptes provisoires puissent être déterminés. Il s'agit en particulier des personnes nouvellement arrivées dans notre commune ou des apprentis et étudiants ayant achevé leur formation. Les habitants qui arrivent d'un autre canton doivent également annoncer au bureau communal leur cote d'imposition. En effet, la commune encaisse les impôts communaux et ceux-ci ne sont pas compris dans le décompte cantonal.

Afin d'éviter de mauvaises surprises, nous vous conseillons de vérifier, lors de l'établissement de votre déclaration d'impôt, votre cote fiscale dans le livret des instructions générales. Vous pouvez calculer le montant approximatif de votre charge fiscale. Vous pouvez également utiliser le lien suivant : [http://www.fr.ch/scc/fr/pub/informations\\_generales/baremes\\_impots/personnes\\_physiques.htm](http://www.fr.ch/scc/fr/pub/informations_generales/baremes_impots/personnes_physiques.htm), outil de calcul des cotes d'impôts 2015. Si les acomptes ne correspondent pas, vous pouvez utiliser le bulletin de versement neutre pour un supplément ou utiliser un bulletin sur deux, ou ne pas payer le dernier bulletin si vous constatez que vos acomptes sont trop élevés.

Lors du paiement de vos acomptes en ligne, il est important d'utiliser le numéro de référence de l'année concernée. En effet, ce numéro change à chaque année fiscale.

Le Conseil communal